



Regards

sur

Ussel

Personnes
Handicapées

Familles

Soutien

Le CCAS,
une aide sociale
de proximité
page 8 - 9

Logement

Accompagnement

Informations

Seniors

CARREFOUR DE L'EMPLOI



Les jeunes ont répondu présent pour le carrefour de l'emploi. Ils ont présenté leurs différentes filières aux personnes en quête de renseignements.

SALON DE L'HABITAT

Pour sa 9^{ème} édition, le salon de l'habitat a ouvert ses portes du 3 au 5 avril. A cette occasion, de nombreux professionnels étaient au rendez-vous pour informer les visiteurs.



SALON DES COLLECTIONNEURS



Cette année encore, les stands et animations du Salon des Collectionneurs ont attiré des personnes intéressées et enchantées.

USSEL EN IMAGES	P2
ECHOS - ETAT CIVIL	P4
TRAVAUX	P6
ACTUALITÉS	P7
ACTION SOCIALE	P8 - P9
BUDGET	P10 - P11
PAROLE À L'OPPOSITION	P12
SPORTS	P13
PATRIMOINE	P14
SORTIR - AGENDA	P15

REGARDS sur Ussel

Journal municipal de la ville d'Ussel

26, avenue Marmontel - BP 63

19208 Ussel Cedex

Directeur de la publication : Martine LECLERC

Tirage : 5 500 exemplaires

Parution : Bimestriel

Création maquette : Stéphanie Gautier

Conception et réalisation :

Stéphanie Gautier, Chantal Blasutig

Rédaction : S. Gautier, A. Durand, N. Chatonnier,

Y. Cronnier, M. Leclerc, T. Exertier, M. Ménard,

C. Blasutig

Impression : Imprimerie Centrale Usselloise -

22, avenue Carnot - 19200 Ussel

ISSN : 1622-9851 - Dépôt Légal à parution

Imprimé sur papier 100 % recyclé



Aujourd'hui, mes premières réflexions seront pour le Marché au Cadran. Le samedi 25 mars à 4 heures du matin, un salarié d'Isoroy signalait qu'un incendie ravageait les bâtiments. Tout d'abord, merci à celui, à ceux qui ont donné l'alerte. Sans leur appel, le désastre aurait été bien plus conséquent. À l'heure où j'écris ces lignes, l'enquête se poursuit. Je veux seulement dire combien cet acte est inadmissible, scandaleux, intolérable. Dans un contexte économique difficile, cette filière agro-alimentaire n'avait pas besoin de ce coup porté à une structure qui est en plein développement.

Saluons la dynamique réponse des éleveurs et des acheteurs qui, présents le 1^{er} avril pour une vente organisée à la hâte, montraient la solidarité de la profession en réponse au drame survenu quelques jours plus tôt. Je veux ici encore une fois assurer le Président du Marché au Cadran et toute son équipe, de notre total soutien.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons proposé au vote une augmentation de 5 % des impôts locaux : taxe d'habitation, foncier bâti et non-bâti. Dans la période difficile que nous traversons avec toutes les incertitudes qui sont devant nous, toute augmentation est malvenue et nous en sommes conscients. Malgré tout, celle-ci s'est imposée au regard de l'audit financier que nous avons commandé en début de mandat. Non seulement, nous devons maîtriser nos dépenses de fonctionnement (+ 0,71 % en 2008, bien loin de l'inflation constatée pour cette même année) mais nous devons investir moins que dans les années précédentes (4,4 millions d'euros en moyenne annuelle entre 2001 et 2007). Les investissements doivent se faire de façon rigoureuse, de façon réfléchie, que chacun y trouve un mieux-être, un mieux-vivre dans notre cité, sans toutefois impacter l'avenir d'Ussel quant à son développement. De très

nombreux chantiers déjà lancés doivent se terminer cette année : Place Voltaire, réhabilitation de la piscine municipale. Bien d'autres sont à l'ordre du jour pour les années suivantes mais nous devons être réalistes dans la programmation à envisager afin de réduire au maximum les emprunts nécessaires à leur réalisation. Nous assistons, il faut le dire, malheureusement, à une diminution des dotations en provenance de l'Etat chaque année un peu plus*.

À partir du mois de juin, deux stations de passeports biométriques seront installées à la mairie d'Ussel. Ce sera donc nos services qui désormais délivreront les passeports pour tout l'arrondissement. Néanmoins dans un souci de maintien de l'activité des photographes de nos communes, nous avons décidé de ne pas réaliser nous-mêmes les photos nécessaires à la conception des passeports. Je suis certaine que dans le contexte actuel que vous connaissez, vous comprendrez le bien-fondé de cette position. Ce transfert de compétences vers notre collectivité ne doit pas générer à terme la disparition d'emplois.

Après les intempéries de l'hiver, les travaux ont repris. Beaucoup de rues font l'objet d'interdiction de circuler, de désagréments pour les riverains. Votre patience et votre compréhension permettent cependant aux entreprises de travailler aussi rapidement que cela leur est possible afin que les gênes occasionnées soient les plus courtes. Ainsi, trottoirs et chaussées seront de nouveau accessibles à tous sans difficulté.

Martine LECLERC, Maire d'Ussel

* Toutes les explications en page « Budget » (pages 10 et 11).

ACTUALITE

Changement d'horaires de la mairie

A compter du lundi 4 mai 2009, les horaires sont modifiés pour les services de la mairie.

Restauration scolaire et garderie :

Lundi : 8h30 - 16h30 sans interruption

Mardi : 13h30 - 16h30

Mercredi au Vendredi : 8h30 - 12h00 et de 13h30 - 16h30

Samedi : 9h00 - 12h00 (se rendre à la piscine municipale)

Affaires générales (état civil, passeports, cartes nationales d'identité, élections)

Lundi : 8h30 - 17h30 sans interruption

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h00 et de 13h30 - 17h00

Autres services :

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

ÉVÉNEMENT

" 8^e Journée Plein Air "

La prochaine " Journée Plein Air " à l'attention des retraités et personnes âgées d'Ussel et de ses Cantons aura lieu le :

Jeudi 18 juin 2009 à Saint Etienne-aux-Clos

Le programme de la journée est en cours d'élaboration et sera diffusé ultérieurement.

Rens. et inscriptions : Service DSU au 05 55 46 54 16

RECENSEMENT MILITAIRE

Une étape simple et obligatoire



Depuis le 1^{er} janvier 1999, le recensement est obligatoire et universel.

Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile, et ce, entre la date anniversaire de leurs 16 ans et dans les 3 mois qui suivent.

La mairie délivrera une attestation de recensement. Ce document est obligatoire pour s'inscrire à tout concours ou examen (BEP, CAP, BAC, conduite accompagnée...).

Le recensement est la condition indispensable d'inscription sur les listes électorales.

Etat civil

Depuis le 8 février 2009

Naissances

Eymen, de Ali ERMISER et Hava ERMISER
Louane, de Franck DURAZ et Florence BROCS
Méïssa, d'Olivier LETRANGE et Virginie REMIRES
Elsa, de Joël DELABRACHERIE et Laëtitia CABANES
Hamza, de Güngör GÖRDOGA et Suran DUYAR
Lucas, de Sylvère PARDOUX et Stéphanie PIGNOT
Naïs, d'Aurélien RICHARD et Cindy BARBIER
Maïssa, de Mourad BRIKI et Leïla DJOUAMAË
Mathias, de Denis DUMAS et Marilyne BROUSSE
Marwa, de Mohsen ABDALLAH et Ouassila DARDOUR
Ewen, de Julien ROUX et Annaïk LE NAOUR

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos voeux de bonheur aux nouveaux-nés.

Mariages

Hüseyin ERGEN et Gülsün GÜNEY

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.

Décès

Jacqueline BES, veuve MARTINERIE, 85 ans
 Jeanne PRADAT, veuve YGLESIAS, 83 ans
 Manuel DIAS, 68 ans
 Aimée GAIDY, veuve MONTEIL, 75 ans
 Raymond BOULERY, 80 ans
 Jacqueline RELIER, 74 ans
 Jean PENELOUX, 87 ans
 Alfred ISERE, 77 ans
 Albertine MENU, 92 ans
 Jean-Pierre DELAYE, 59 ans
 Jeanne GUILLAUME, veuve BRUSA, 80 ans
 Geneviève CHEYMOL, veuve MORISOT, 78 ans
 Paulette BOSSÉ, veuve BETAÏLLE, 86 ans
 Joseph LAVAL, 91 ans
 Yves COUTEAU, 87 ans
 Paul VERGNE, 69 ans
 Jacques BASTIE, 66 ans
 Huguette MERCIER, veuve CHÉDÉ, 76 ans
 Cécile COLOMBAIN, 36 ans

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles.

DÉCOUVERTE

Journée portes ouvertes

Le 8 mai prochain sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les serres municipales.

Ouverture de 10h à 13h au Château de la Diège.

PARTENARIAT

Une convention avec ERDF

Le 24 mars dernier, Martine LECLERC, Maire d'Ussel, et Bertrand POUILLOUX, Directeur Territorial d'ERDF * Corrèze-Cantal ont eu le plaisir de signer une convention de partenariat financier devant les membres du Centre Communal d'Action Sociale.

Cette convention s'inscrit dans le cadre du Développement Social Urbain mené par la Ville d'Ussel dans les quartiers de la Garenne et de la Jaloustre : 3000 euros ont été versés par ERDF à la Mairie d'Ussel afin d'aider à développer des actions sociales dans les maisons de quartier.



* ERDF : Electricité Réseaux Distribution France



PATRIMOINE

Le Musée du pays d'Ussel : Au fil de l'eau

Dans le cadre des Printemps de Haute-Corrèze, le Musée du pays d'Ussel, via son attachée de conservation du Patrimoine, Marion MENARD, a organisé plusieurs animations sur le thème de l'eau. Elles ont comme toujours, attiré un public nombreux et enthousiaste. Près de 80 personnes ont participé à la balade au bord de la Diège. De lavoirs, en fontaines, les promeneurs ont pu, accompagnés des chants et danses des Compagnons de la Joie au Village et des travaux contés et chantés de l'atelier d'oc de Trobar, visiter au terme de la balade le moulin de Lastouillas, et comble de plaisir, malgré le thème : il n'a pas plu ! Quelque 60 personnes ont par la suite « fouiné dans le musée » à la recherche des objets et outils liés à l'eau en compagnie de l'Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin ou participé à l'exposition/projection sur le thème des moulins.

A noter aussi la bonne participation des écoles à qui il était proposé « La grande chasse aux poissons » dans le musée durant la semaine. L'atelier dessin animé par Jean-Philippe Rispal, du Centre d'Art

Contemporain de Meymac, a enchanté les enfants.

Prochain rendez-vous : le 16 mai, le Musée ouvre ses portes pour la Nuit des Musées, qui sera elle aussi basée sur le thème de l'eau.

Le Musée du pays d'Ussel, dont l'entrée est gratuite, ouvrira pour sa saison estivale, à compter du 16 mai et ce jusqu'au 27 septembre. Vous pouvez retrouver le programme complet des 2 prochains mois en dernière page de votre magazine.



Atelier dessin



En route pour la balade



Les Compagnons de la Joie au Village au moulin de Lastouillas.

Des travaux un peu partout dans la ville

L'hiver long et rigoureux que nous avons connu de décembre à fin février a eu pour effet de freiner ou même d'arrêter les divers travaux en cours. Avec les beaux jours, nouveau départ !

De nombreux chantiers ont fleuri à travers la ville apportant, certes un volume appréciable de travail aux entreprises de B.T.P. mais aussi quelques désagréments passagers à nos concitoyens. Ce Regards n°4 donne l'occasion de faire le point.

En ce qui concerne les restes à réaliser de 2008 nous avons vu tout récemment la fin des travaux sur la rue Pasteur et le chemin de la Chabanne avec des chaussées neuves.

Sur le chemin de la Borde, les réseaux sont terminés. Les terrassements, les trottoirs sont en cours pour une fin des travaux fin avril.

Sur l'avenue du Général Leclerc les trottoirs sont achevés. La pose des îlots centraux et de l'éclairage est en cours avec une fin programmée fin mai. Ensuite, la chaussée réalisée par le Conseil



La rue de la Prairie en travaux

Général devrait être achevée vers le 15 juin. La phase 1 de la Place Voltaire a pris fin le 31



La rue Pasteur terminée

mars avec l'ouverture de la première partie du parking au public. L'accès s'y fait par la rue de la Conciergerie. La stèle de la Résistance a retrouvé son emplacement. Un sous-bassement béton est prêt à accueillir le monument aux morts neuf (le Conseil Général a subventionné ce projet à hauteur de 72 %) dès que celui-ci sera terminé. La phase 2 des travaux (sur un périmètre entièrement clos) va se dérouler en avril et mai pour un achèvement prévu fin juin respectant ainsi, le calendrier initial. L'accès piétons au collège se fait par la rue des Récollets, par la rue de la Conciergerie et par le nouvel escalier réalisé au droit de l'ancien monument aux morts. L'accès à l'office de tourisme restera bien sûr toujours possible. Ce secteur a vu également l'enfouissement des câbles EDF le long de l'avenue Thiers et l'effacement des supports - poteaux bétons.

Le programme 2009 a, quant à lui, vu sa réalisation démarrer début mars avec le gros chantier des eaux parasites :

- sur le boulevard Goudounèche : achèvement prévu fin avril,
- sur la rue de la Prairie : chaussée prévue en juillet,
- sur les rues Chavagnac et Jarasse : travaux en mai-juin-juillet.

Dans le programme 2009 s'ajoutent également :

- des "purgés" profondes sur les rues Bussiertas, boulevard de la Sarsonne entre autre,
- du "point à temps" sur de nombreuses chaussées détériorées par l'hiver,
- de la rénovation de la rue Cité Nouvelle en juin,
- de la tranche de trottoirs dans les quartiers du Mazet, Vialatte et les 3 Chênes.

A tous ces travaux de voirie ou d'aménagement, il ne faut pas oublier d'ajouter l'important chantier de la station d'épuration en voie d'achèvement. Ce programme chargé devrait sensiblement améliorer l'image de notre cité et la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Travaux et développement durable

La ville d'Ussel s'est résolument engagée dans la mise en place d'un Agenda 21 (Regards n°3)

L'un des volets de cette démarche de développement durable concerne l'efficacité économique.

Dans le cadre des travaux décrits par ailleurs deux actions sont particulièrement remarquables à cet égard :

- le passage piétons ouvert récemment entre le parking du 11 novembre et la rue Chavagnac nécessitait un éclairage. Plutôt que d'installer des lampadaires classiques dévoreurs d'énergie le

choix s'est porté avec le Syndicat de la Diège sur un éclairage L.E.D. (diode électro lumineuse) très peu énergivore bien qu'efficace,

- le giratoire situé en bas du boulevard Goudounèche refait en pavés comme initialement, verra le remplacement des trois spots lumineux. Ceux-ci, intégrés dans le sol étaient fragiles et nous avons bien du mal à les maintenir fonctionnels. Trois pavés lumineux vont les remplacer. Fonctionnant à l'énergie solaire, ceux-ci seront intégralement autonomes.

Voilà 2 exemples précis d'engagement en faveur du développement durable.



Les nouveaux lampadaires composés de LED pour un gain d'énergie

Le parc informatique renouvelé dans les écoles primaires

Le 20 mars dernier, les trois écoles élémentaires de la ville d'Ussel ont reçu chacune 15 ordinateurs portables.

Ce renouvellement* répond à l'engagement de campagne sur le plan informatique. Les écoles étaient jusqu'à présent très pauvres et équipées au coup par coup par le matériel renouvelé des services communaux. Les équipements étaient obsolètes et dans certains cas inopérants.

Après avoir déterminé les besoins auprès des enseignants, le choix s'est porté vers des PC portables. Au quotidien, cet outil se révèle plus souple et permet une optimisation de leur utilisation. Transportable, il offre la possibilité aux équipes enseignantes de s'organiser plus facilement dans les classes.

Le choix de 15 ordinateurs portables par école souligne la volonté de donner des moyens consé-

quents aux équipes pédagogiques qui peuvent désormais les employer soit par petit groupe soit par classe entière en proposant des activités en binôme.

Grâce à ce nouveau matériel, les enfants ont désormais les outils nécessaires afin d'acquérir la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. Cette connaissance est d'ailleurs sanctionnée par le brevet informatique et Internet - B2I. A l'issue du CM2, les élèves pourront valider le palier 2 de ce brevet, chose jusqu'à présent impossible à cause de la vétusté des équipements.

D'après des études récentes, 20% des foyers en France ne possèdent pas d'ordinateur. Cette dotation a pour objectif de mettre à disposition ce matériel à la portée de chaque élève dans un souci d'équité. Il est indéniable aujourd'hui que l'on assiste à un accroissement des usages numériques dans l'enseignement scolaire et le

plan numérique 2012 préconise que le taux d'équipement des écoles doit atteindre un ordinateur pour dix enfants scolarisés. Cet objectif est pratiquement atteint par la commune.

* L'investissement s'élève à un peu plus de 18000 euros et le marché a été attribué à une entreprise usselloise.

RENTREE 2009 : INSCRIPTIONS

Pour inscrire les enfants dans les écoles maternelles et primaires de la Ville d'Ussel, les parents sont priés de se présenter à la Mairie – 26 avenue Marmontel dès le lundi 4 mai 2009 pour la rentrée de septembre 2009. Les enfants déjà inscrits et ne changeant pas d'école sont automatiquement réinscrits. Concernant ceux devant changer d'école, lors d'un passage en CP par exemple, ils doivent être enregistrés en Mairie.

L'arrivée des PC portables dans les écoles :



Ecole de la Gare



Ecole de la Jaloustré



Ecole Jean Jaurès

Invitation au Népal à l'école de la Gare

Dans le cadre d'un projet pédagogique entre l'école de la Gare et l'association « Regards croisés sur le Népal », les classes de CE1 et de CM1-CM2 de l'école de la Gare ont suivi le voyage d'Aurore Chaillou et de Michel Blot au Népal.

Joséphine et Maurice sont deux poupées confectionnées et offertes à nos deux voyageurs avant leur départ. Tout au long de l'aventure, les élèves ont suivi avec engouement le voyage de leurs poupées grâce au site internet de l'association et d'un forum destiné à l'école. Les élèves ont échangé et réagi aux photos de Michel et aux textes d'Aurore sur des thèmes tels que l'enfance, les transports, le recyclage...

Ce projet a permis à l'équipe enseignante de travailler sur plusieurs matières du programme comme les arts visuels, les TICE (Technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement), ou encore la géographie.

Du 31 mars au 7 avril dernier, les enfants partageaient à leur tour leur découverte de la vie quotidienne népalaise par le biais d'une exposition de leurs travaux aux côtés de ceux d'Aurore et Michel. Cette manifestation s'est terminée par une conférence-diaporama avec nos deux voyageurs, qui loin d'être une fin prouve que cette expérience n'est que le début d'un long partage.

Site internet de « Regards croisés sur le Népal » : www.regards-croises-nepal.com



Découverte, ouverture sur le monde et partage étaient au rendez-vous lors de cette exposition

Le CCAS une aide sociale de proximité

Le Centre Communal d'Action Sociale – CCAS – est un établissement public communal qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Par sa proximité, il est un relais efficace pour la mise en œuvre des politiques sociales et apporte un soutien dans la vie quotidienne.

Le CCAS possède un réseau de partenaires multiples impliqués dans le champ de l'action sociale. Détenant de nombreuses informations, il permet ainsi de renseigner et d'orienter les différentes personnes sollicitant son aide. Grâce à ce travail de collaboration entre les différentes entités (associations, institutions), le CCAS a un rôle de lien entre les demandeurs et les différents organismes (associations, institutions...)

Le CCAS d'Ussel intervient uniquement pour les habitants de la commune. Il vient en aide aux personnes et familles éprouvant des difficultés dans leur vie quotidienne mais également auprès des personnes âgées et/ou handicapées.

Les raisons sont multiples : des difficultés financières, des problèmes sociaux, des démarches administratives à effectuer... Le CCAS apporte un soutien personnalisé aux demandeurs.

Une aide dans les démarches administratives

Compléter une feuille administrative ou réaliser un dossier, le CCAS met ses compétences au service des Ussellois.

Les personnes âgées

Vous devez constituer un dossier pour votre demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, d'aide sociale... Le personnel du

LE CCAS EN QUELQUES POINTS

Le CCAS d'USSEL est un lieu ouvert à tous les usagers qui souhaitent :

- Obtenir des explications sur leurs droits, des informations sur les actions existantes dans le domaine social sur le territoire,
- Trouver une aide administrative pour la constitution d'un dossier.
- Bénéficier d'un soutien ponctuel ou être accompagnés dans leurs démarches s'ils sont confrontés à des difficultés d'ordre financier ou social.

CCAS vous apporte un suivi personnalisé pour établir vos démarches.

La famille

Le CCAS constitue les dossiers pour la Médaille de la Famille Française. Il participe également à l'instruction des demandes d'accueil de personnes d'origine étrangère. Par exemple, pour une demande d'attestation d'accueil ou un regroupement familial, il vous aidera à réaliser votre dossier et le transmettre aux structures compétentes.

Les personnes sans domicile fixe

Le CCAS peut permettre à ces personnes de bénéficier d'une adresse de domiciliation afin de leur faire valoir leurs droits sociaux.

Des aides financières peuvent être allouées

Dans le cadre de la lutte contre la précarité, le domaine d'intervention du CCAS s'étend également par l'octroi d'aides facultatives pour faire face aux situations d'urgence. Après une évaluation réalisée par l'assistante sociale responsable d'un secteur géographique et les organismes de tutelle, il peut être attribué une aide exceptionnelle pour répondre aux besoins de première nécessité.

Famille, personnes en difficultés

Ces aides prennent la forme de bons d'alimentation, de « bons énergie » ou d'autres besoins selon l'étude du dossier.

Personnes sans domicile fixe

Dans le cadre de l'hébergement d'urgence au Foyer de la Jaloustre, le financement des repas est pris en charge par le CCAS.



Des ateliers organisés dans les quartiers.

Personnes âgées et/ou handicapées

Pour les personnes bénéficiant de l'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité, une aide au chauffage peut être accordée. Également, le CCAS peut participer partiellement aux frais lors de l'intervention du Service Dépannage réalisé avec le Relais Emploi Service d'Ussel.

Le CCAS participe aux dispositifs nationaux d'insertion

Plan Départemental hivernal et plan canicule

Le CCAS met en œuvre un recensement des personnes isolées à domicile en établissant un registre nominatif afin de mettre en place les mesures nécessaires en collaboration avec les partenaires impliqués.

Le Fonds Solidarité Logement et le Fonds d'Aide aux Jeunes

Il apporte une contribution à des dispositifs départementaux afin d'apporter un soutien complémentaire aux actions mises en place en faveur des familles et jeunes en difficultés.

Des services pour faciliter le quotidien

Grâce à de nombreux partenaires, le CCAS a développé des services afin d'améliorer la vie quotidienne et de favoriser l'autonomie des personnes.

Le portage des repas

La ville d'Ussel, en partenariat avec le Foyer résidence de la Jaloustre et l'Instance de Coordination Gérontologique propose un service de portage de repas à votre domicile pour les personnes résidant sur les communes d'Ussel et ses cantons.

Ce service s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés ponctuelles ou permanentes à se déplacer et/ou à confectionner ses repas, sans condition d'âge et quelles que soient les ressources et la durée d'intervention sollicitée.

Le Service Dépannage

Ce service réalisé par l'association RESU propose d'effectuer des petits travaux de bricolage ou de jardinage. Destiné aux personnes âgées à partir de 63 ans et résidant sur Ussel, le CCAS accorde une aide financière sous certaines conditions.

Les visites à domicile

Les agents du CCAS peuvent effectuer des visites à domicile. Ils apportent un lien social et sont à l'écoute afin d'évaluer la situation et d'accompagner les personnes dans leurs démarches auprès des organismes compétents.

Des animations tout au long de l'année*Mise en place d'actions collectives d'information et de prévention dans le domaine de l'Economie Sociale et Familiale*

Exemples : l'intervention de professionnels sur des thèmes liés à la vie quotidienne : «gérer son budget» ou «Classer ses papiers administratifs».

Ateliers collectifs pour les quartiers

Organisation et animation d'ateliers (ateliers cuisine et ateliers loisirs créatifs) sur les quartiers d'Ussel dans le cadre du Développement Social Urbain (DSU).

Repas annuel des aînés

Un repas est organisé en début d'année pour les personnes âgées de 65 ans et plus et résidentes dans les communes d'Ussel, de Saint Dézéry et de La Tourette.

Colis de Noël

Cette action est à destination des personnes âgées de 85 ans et plus résidant à Ussel et celles de moins de 85 ans percevant l'allocation supplémentaire du Fond National de Solidarité.

Participation à la Semaine Bleue

Lors de cette manifestation nationale appelée aussi la Semaine des retraités et personnes âgées, le CCAS organise une après-midi dansante suivi d'un goûter en partenariat avec l'Instance de Coordination en Gérontologie et la Maison de Retraite.

Le CCAS développe ses actions

En parallèle aux missions traditionnelles et dans le cadre de la politique sociale de la commune, le CCAS d'USSEL détermine des priorités d'actions afin de répondre au mieux aux besoins de la population.



Le repas des Aînés

Le CCAS d'USSEL participe à la conception et à la coordination de projets d'actions en terme de développement social. Pour cela, il développe des relations partenariales avec les structures locales en coordination avec les services sociaux et les associations caritatives dans un souci d'harmonisation des actions existantes. Deux exemples illustrent cette dynamique :

Partenariat avec la Banque Alimentaire et le CCAS

Une convention de partenariat vient d'être signée entre le CCAS et la Banque Alimentaire afin d'apporter une aide complémentaire aux personnes en situation de précarité. A terme, le CCAS pourra distribuer des colis alimentaires.

Ateliers autour de la santé

Depuis quelques mois, le Conseil Général, le CODES (Comité Départemental d'éducation pour la santé) et le CCAS travaillent sur un projet d'ateliers autour de la santé.

Cette action consiste à permettre aux femmes de bénéficier de conseils et d'informations sur des thèmes variés choisis par elles-mêmes tels que le tabac, l'équilibre alimentaire, le diabète, les troubles du sommeil, les douleurs, la fatigue...

Ces ateliers sont proposés tous les 15 jours les lundis matin de 9h à 11h30, hors vacances scolaires, au local ESF (22, rue de la Civadière).

UN TRAVAIL EN RESEAU

Le CCAS est en relation permanente avec l'ensemble des autres travailleurs sociaux et professionnels de toutes institutions et associations du territoire. Les demandes d'aides doivent nécessairement être instruites par une assistante sociale, qui est une professionnelle ayant à cœur de remplir ses missions. Elle a un secteur géographique déterminé.

Le CCAS travaille en étroite collaboration avec les assistantes sociales mais il ne lui appartient pas de désigner celle qui prendra en charge votre dossier.

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au :

05 55 46 54 11

Du lundi au vendredi :

8h30-12h et 13h30-17h30

Vos interlocuteurs :

M^{me} Nicole BERTHON - M^{lle} Nathalie CHATONNIER

Permanences de :

M^{me} Marie-Jo PIVIER,

Adjointe au Maire chargée des affaires sociales

Mardi après-midi 15h à 17h (sur rendez-vous)

En cas d'impossibilité, prendre contact téléphonique au

06 85 75 97 19

Maîtriser les dépenses de fonctionnement Investir : oui, mais de façon réfléchie

L'audit financier rendu à l'automne dernier a confirmé que notre dette est élevée (environ 16 800 000 €) et jeune.

Il nous faut donc pour les années à venir, maîtriser nos dépenses de fonctionnement, tout en sachant que les dépenses de personnel représentent environ 55 % de la section de fonctionnement. Cette année, nous observons une augmentation de 0,71 % de cette section.

Dans le même temps, les dotations en provenance de l'Etat baissent.

En ce qui concerne les investissements, nous devons nous montrer vigilants et limiter l'emprunt néces-

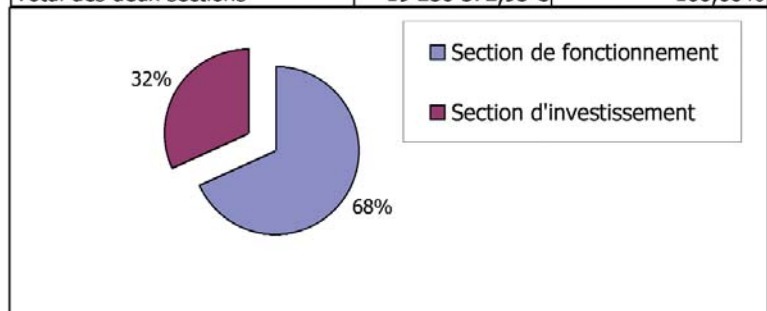
saire à leur réalisation à son plus strict minimum. Toutes ces données nous ont obligés à augmenter les taux des trois taxes de 5 % cette année, l'augmentation des bases de 1,9 % étant quant à elle le fait de l'Etat.

Le budget principal de la Ville d'Ussel a été adopté lors du Conseil du 16 février 2009 puis modifié au Conseil du 30 mars.

La présentation ci-dessous tient compte de ces modifications.

Budget général de la commune

Section de fonctionnement	13 091 943,00 €	68,01%
Section d'investissement	6 158 429,95 €	31,99%
Total des deux sections	19 250 372,95 €	100,00%

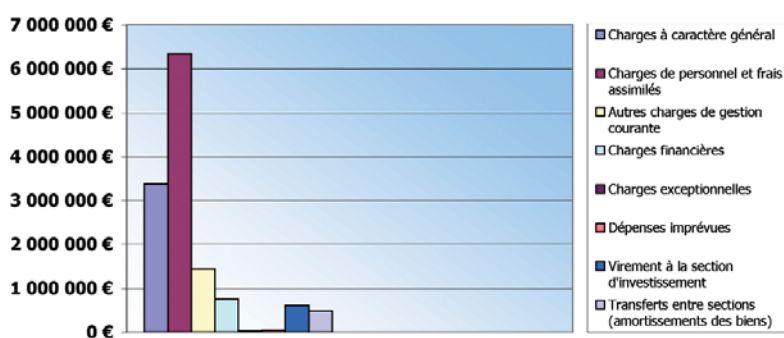


Budget principal - Fonctionnement

Détail des recettes de la section fonctionnement		
Nom du chapitre	Montant	% de la section
Excédent de fonctionnement 2008 reporté	350 000 €	2,67 %
Atténuation des charges	78 000 €	0,6 %
Transfert entre sections (travaux en régie)	270 000 €	2,06 %
Produits des services, du domaine, ventes diverses	827 060 €	6,32 %
Impôts et taxes	8 104 556 €	61,90 %
Dotations, subventions, participations	3 294 007 €	25,16 %
Autres produits de gestion courante	129 900 €	0,99 %
Produits financiers	260 €	0 %
Produits exceptionnels	38 160 €	0,29 %
Total	13 091 943 €	100 %

Détail des dépenses de la section de fonctionnement		
Nom du chapitre	Montant	% de la section
Charges à caractère général	3 382 257 €	25,83 %
Charges de personnel et frais assimilés	6 340 000 €	48,43 %
Autres charges de gestion courante	1 443 000 €	11,02 %
Charges financières	750 000 €	5,73 %
Charges exceptionnelles	30 900 €	0,24 %
Dépenses imprévues	50 000 €	0,38 %
Virement à la section d'investissement	615 350,94 €	4,70 %
Transferts entre sections (amortissements des biens)	480 435,06 €	3,67 %
Total	13 091 943 €	100 %

Détail des dépenses de la section de fonctionnement



Dotations de l'Etat :

	Perçu en 2007	Perçu en 2008	Recette certaine pour 2009
Dotations Globales de fonctionnement DGF	2 062 892 €	2 085 714 €	2 022 331 €
Evolution (N/N-1)	en €	22 822 €	- 63 383 €
	en %	1,11 %	- 3,04 %
Dotations de solidarité urbaine DSU	136 983 €	107 678 €	107 678 €
Evolution (N/N-1)	en euros	- 29 305 €	0
	en %	- 21,39 %	0 %
Dotations de solidarité rurale - DSR	137 980 €	157 725 €	149 547 €
Evolution (N/N-1)	en euros	19 745 €	- 8 178 €
	en %	14,31 %	- 5,18 %

Budget principal - Investissement

Principales opérations d'investissement :

- Place Voltaire : 990 000 €
- Travaux de la piscine : 350 000 €
- Voirie : 1 010 000 €
- Travaux dans les écoles : 104 500 €
- Travaux en régie : 270 000 €
- Travaux dans divers bâtiments communaux : 103 000 €
- Remboursement du capital de la dette : 1 100 000 €

Ces opérations représentent à elles seules 3 927 500 €.

Le montant de l'emprunt nécessaire à la réalisation de ces investissements est de 2 500 000 €.



De nombreux travaux de voirie sont prévus cette année.



Les travaux de la Place Voltaire avancent, une première partie est terminée.



Cette année, la piscine municipale verra aussi la rénovation de ses extérieurs et fenêtres.

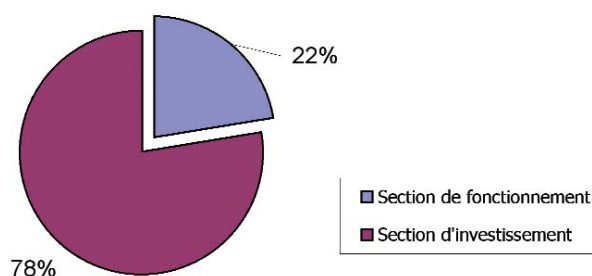


Le budget annexe de l'assainissement

Ce budget doit être en équilibre avec ses propres ressources. Il nous est interdit de voter une subvention en provenance du budget principal pour l'équilibrer. C'est pourquoi la taxe d'assainissement passe de 0,80 € / m³ à 1,20 € / m³. Ceci induit une recette de 131 000 € permettant de couvrir une partie des dépenses supplémentaires qui représentent 397 725 €.

La future station d'épuration, dont les travaux ont commencé en 2008 coûte environ 4 800 000 €, un emprunt de 2 900 000 € a déjà été conclu pour sa réalisation. De plus, des travaux de réseaux et d'entretien sont réalisés.

Présentation générale du budget assainissement de la commune



L'augmentation des impôts en 2009 est une erreur colossale

Lors du dernier Conseil Municipal du 30 mars dernier, la décision de Madame le Maire est tombée tel un couperet : on ne peut pas faire autrement qu'augmenter les impôts communaux en 2009.

Le ton de l'annonce ne laissait aucune place à quelques explications ou commentaires éventuels de l'Adjoint chargé des finances, ni bien entendu aux critiques de l'opposition. De plus, la note est salée = + 6,9 %.

Pourtant, il y a trois bonnes raisons pour dire que cette décision est une grave erreur :

1. En temps de crise, où le pouvoir d'achat est en baisse, on ne doit pas encore pénaliser le contribuable.

Ce n'est pas en effet le moment d'en rajouter. La période est propice à "serrer la ceinture" du train de vie de la Commune par des économies de fonctionnement. La ville d'Égletons l'a fait, le Conseil Général aussi ! Ce n'est pas impossible.

2. Les promesses électorales ne sont pas tenues

Dans la profession de foi la liste "La gauche unie Ussel - une dynamique nouvelle" que vous avez reçue avec vos bulletins de vote pour le 9 mars 2008 il y avait écrit noir sur blanc : "...souci constant de rigueur budgétaire afin de ne pas alourdir davantage la pression fiscale des Ussellois". En fait la dynamique nouvelle, c'est celle des impôts !

3. Ce n'était pas utile d'augmenter les impôts en effet, pourquoi faire ? Aucun projet structurant nouveau, aucune mesure importante.

Les 6,9 % d'augmentation c'est pour couvrir la hausse des indemnités des élus, la création d'emplois non nécessaires pour des missions qui auraient pu être assurées par une réorganisation des services à effectif constant et pour amortir l'acquisition du camion goudronneur (Point à Temps Automatique).

On ne voit pas comment ces mesures là vont changer ou améliorer la vie quotidienne des Ussellois alors qu'il y a des domaines cruciaux sur lesquels rien n'avance.

On pourrait citer quatre priorités (il y en a beaucoup d'autres mais déjà si on s'attaquait à celle-là !).

- le pôle de formation Santé/social pour les jeunes ou les salariés en reclassement reconversion.

- la création d'habitat adapté et d'une plateforme de services aux personnes âgées pour remplacer le Foyer de la Jaloustre complètement vétuste.

- un schéma directeur pour le logement (logement social, étudiant, familles, personnes âgées et handicapées).

- une étude-programme de parking dans la cité pour soutenir le dynamisme commercial du centre-ville et des marchés.

Un an vient de passer depuis les dernières élections ; il est temps de s'attaquer aux questions stratégiques.

Les élus de l'opposition, à votre service.

Le club de hand ball ussellois récompensé

L'Association Sportive Usselloise de Hand Ball, l'A.S.U.H.B., s'est vue remettre le label Bronze pour son école par la fédération française de Handball.

La saison 2008/2009 du club débute bien avec l'obtention de ce label. Ce dernier récompense le travail effectué par l'équipe d'entraîneurs auprès des jeunes enfants. Pour obtenir ce label Bronze, le club répond aux critères exigés par la Fédération concernant les conditions d'accueil, l'initiation au handball ou encore les valeurs citoyennes transmises par l'apprentissage du sport.

Trois personnes diplômées encadrent les 25 jeunes licenciés cette année. Le club possède 4 groupes de jeunes répartis selon leurs âges :

- une équipe de moins de 9 ans,
 - une équipe de moins de 11 ans engagée pour le championnat de Corrèze,
 - une équipe de moins de 13 ans,
- et enfin un groupe constitué de moins de 15 ans mais qui n'est pas assez nombreux pour constituer une équipe.

Jusqu'à 13 ans, les jeunes sportifs s'entraînent tous les mercredis de 16h30 à 18h00 (sauf périodes scolaires). L'entraînement des moins de 15 ans a lieu quant à lui tous les vendredis de 20h30 à 22h30 au gymnase municipal.

Renseignements :

*M. Sébastien Durand au 06 12 76 23 08
mail : asuhb@hotmail.fr*

Le champion est de retour en ville



Yves NIARE, recordman du poids français et vice-champion d'Europe, de retour à Ussel pour la 3^e année consécutive, vient de repartir pour de nouvelles compétitions.

Rappelons que chacune de ses venues a été bénéfique au champion : record de France battu après (ou pendant, pour l'année dernière) chacune de ses visites. A l'heure où nous imprimons ces lignes, nous ne savons pas encore si le record sera battu une nouvelle fois mais c'est toujours, pour l'UAC qui organise l'évènement

avec la participation du lycée Bernard de Ventadour, un réel plaisir d'accueillir cet athlète. Cette année, Yves Niaré était accompagné de Jean-Baptiste TIERCELIN, l'un des meilleurs lanceurs de disque français.

AGENDA SPORT

Samedi 9 Mai

PÉTANQUE

Championnat de triplètes
14h30 - Boulodrome de la Jaloustre
Rens : 05 55 96 23 89 / 06 74 72 99 67

Dimanche 17 Mai

TENNIS DE TABLE - CHAMPIONNAT

Finale Départementale par équipe
Complexe sportif d'Ussel - de 9 h à 18 h
Rens : 05 55 96 22 66

Samedi 23 Mai

FOOTBALL - MATCH

Ussel / Perpezac - Ussel (B) / Saint Germain
Complexe sportif - A partir de 15 h

Dimanche 24 Mai

PÊCHE

Concours critérium Départemental
Lac de Ponty - De 13 h à 17 h
Tél : 06 22 69 36 51 / 06 75 22 73 9

Du 29 mai au 1^{er} juin

ENDURO PÊCHE À LA CARPE

Inscription : 90 euros / équipe
Lac de Ponty
Rens : 06 08 00 11 19

CANOË-KAYAK

Compétition régionale de slalom
Lieu dit Le Roudal
10 h / 13h et 14 h / 17h
Tél : 06 87 39 11 46

Du 30 mai au 1^{er} juin

STAGE QI GONG

Inscription : 90 euros
Centre socioculturel
Rens : 06 84 71 24 61

Dimanche 31 mai

RUGBY

25^e anniversaire du Challenge Brette
Complexe sportif et stade Eybrail - 9 h à 18 h

Samedi 6 Juin

SOIRÉE STEEPLE

Championnat du Limousin
Stade municipal - 20 h
Rens : 05 55 96 23 18

TENNIS DE TABLE

Championnat individuel et représentation de deux joueuses de l'équipe de France
Complexe sportif - 9 h à 18 h et 14 h à 17 h

Si vous désirez faire apparaître une manifestation sportive dans cette rubrique, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 46 54 18

L'aigle romaine, un symbole de l'histoire usselloise

L'aménagement de la Place Voltaire a donné l'occasion à ses deux occupants, le monument aux morts et l'aigle romaine, de bénéficier également de quelques travaux. Le premier va être reconstruit à l'identique et le second profite d'une restauration. Retour sur son histoire...

Des origines anciennes

D'après le procès-verbal des antiquités romaines de la ville d'Ussel, Jean-Baptiste Delmas de La Rebière - habitant de la ville - relate l'existence d'une statue représentant un aigle en 1769 qui fut découverte au bord de la Sarsonne à proximité du moulin du Peuch.



Juchée sur son piédestal, l'aigle romaine a quitté la Place Voltaire pour effacer les blessures du temps.

Cette oeuvre réalisée en granit met en scène un aigle avec ses ailes repliées. Lors de sa découverte, le corps de l'animal, maintenu à son piédestal, était en très bon état et laissait apparaître les détails de son plumage. Par contre, la tête de l'animal était absente. Pour autant, la statue en imposait par sa majesté et sa stature estimée à une hauteur de un mètre cinquante et d'un mètre de large.

Datant des II^e et III^e siècle, elle est un vestige de l'époque gallo-romaine. Dans l'histoire, l'aigle a toujours été reconnu comme un symbole de force et de combativité.

Sa signification reste encore obscure de nos jours et deux hypothèses s'exposent. L'une présente la statue comme un témoin de l'existence dans la ville, des légions romaines qui avaient cet animal pour symbole. Mais, il était de coutume dans la culture romaine de lâcher un aigle lors de l'inci-

nération de l'empereur. Ce dernier symbolisant l'âme du mort rejoignant les dieux. La statue serait par conséquent un monument funéraire.

Ussel adopte son aigle

A la suite de cette découverte importante, la statue fut dotée d'une nouvelle tête et exposée au cœur de la ville. Grâce à des cartes postales anciennes, nous pouvons retracer son parcours. Dans un premier temps, elle aurait été installée sur l'actuelle Place de la Croix de Fer, ancienne Place Bourbonnoux. Puis, elle a certainement déménagé au croisement de l'avenue Carnot et du boulevard Treich-Laplène à l'ancienne place de l'Aubépin. Cette place se verra surnommer « le Carrefour de l'Aigle ». L'hôtel-restaurant Montlouis changea d'appellation pour prendre le nom d'Hôtel de l'Aigle.

Finalement, la statue est exposée sur la Place Voltaire. Au fil des années, cette dernière observera les modifications comme la démolition de l'école primaire supérieure, la mise en place du monument aux morts ce qui obligera de déplacer à plusieurs reprises la statue.

Une restauration nécessaire

Une longue période d'exposition aux intempéries a gravement détérioré la statue, classée comme monument historique. Afin de retrouver sa jeunesse et son éclat, une restauration a été entreprise, financée par la ville d'Ussel et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du

Limousin (DRAC).

Cette mission délicate a été confiée au sculpteur Yves Connier (*ci-contre*). Depuis le début de l'année, l'artiste s'attache à réparer les outrages du temps. Ainsi, la mise en place de barres de fer pour assembler la tête au corps ont bien failli détruire cette oeuvre. En effet, l'oxydation du métal mettait à mal le granit et risquait de détruire la statue.



L'aigle romaine nous livre des secrets

En travaillant à la restauration, Yves Connier réalise un véritable voyage à travers le passé. Après un examen minutieux du corps de l'animal, le sculpteur a découvert plusieurs impacts de balles dans son aile. Ils dateraient de la seconde guerre mondiale, lors des combats du 10 juin 1944. Et le voyage ne s'arrête pas là ! Trois plaques de plomb datant du XIX^e siècle ont été trouvées entre la statue et son piédestal. Ces éléments ont été ajoutés par le maire de l'époque Treich-Laplène. D'ici les beaux jours, l'aigle romaine trônera de nouveau sur la place réaménagée. Sa restauration aura non seulement redonné toute la splendeur de l'animal mais également révélé des détails historiques de la vie usselloise.



Grâce au travail d'Yves Connier, l'aigle romaine retrouve ses couleurs d'autrefois.

Théâtre

La Bombe



Une comédie de Carol GREEP
La Compagnie du préau et le Mélo d'Amélie

Mise en scène : Rodolphe SAND assisté de Fabrice PANNETIER

Avec : J.P. AZEMA ou D. KEHTARI, C. GREEP ou J. GALOISY, A. LEGRAND ou C. LABBE et D. TALBOT ou E. DONZELLA

Un couple dont l'amour s'est un peu étiolé avec le temps, le quotidien et 3 enfants, décide de se reposer et d'enfin se retrouver en vacances. Ils ont fait appel à

Mardi 12 mai à 20h30 - Le Carnot (Ussel)

une babysitteuse qui débarque de Londres avec tous ses bagages : 1 mètre 80, des mensurations de rêve, un accent exotique et un secret... bref la bombe dans tous les sens du terme.

Tarif normal : 13€ Tarif réduit *: 9€ Tarif scolaire : 5€
Ussel Culture : 05 55 72 41 36

*demandeurs d'emploi, étudiants, groupes à partir de 10 pers, comité d'entreprise (groupe d'une même entreprise à partir de 6 personnes)

Concerts

"Cantate 19"

Vendredi 8 mai à 20h45
Eglise St Martin (Ussel)



Pour célébrer ses 30 années d'existence, la chorale Cantate 19 organise un concert à l'église Saint Martin. Les chorales - Caecilia

d'Auray, les Braciphonies de Brocieux et la Chorale de Sarran - se joindront à Cantate 19 pour l'évènement. Entrée gratuite
Rens. : 05 55 72 82 27 ou 05 55 96 12 76

Tulle, de Brive et de Haute-Corrèze
Direction artistique : Jérôme DEVAUD

L'orchestre vous emmène dans un voyage musical étonnant en Amérique du Sud.

Tél : Adiam au 05 55 93 77 53

Orchestre Départemental de Jeunes en Corrèze

Jeudi 21 mai à 21H00
Salle Polyvalente (Ussel)

Production : Conseil Général de la Corrèze
Réal. : ADIAM CORRÈZE

Avec l'ensemble Forum Sinfonietta

En Collaboration : Conservatoires de Musique de



Mai

Mercredi 5

"La chaîne de survie"

Conférence-débat autour du film pédagogique
Centre socio-culturel - Ussel - 20 h
Organisé par Club Coeur et Santé d'Ussel
Tél. : 06 79 48 28 05

Vendredi 15

"Missa Crialla"

Concert avec la participation de la chorale de Bort les Orgues
Entrée libre - Eglise d'Ussel - 20 h 30
Organisé par l'École de Musique Intercommunale
Renseignements : 05 55 72 39 80

Samedi 16

Visite de cadrans solaires

Conférence-débat autour du film pédagogique
Chez M. Pierre Dallet - Ussel - 14 h 30
Organisée par l'Association Développement Social Ussel Tél. : 05 55 72 49 79

Samedi 16

Soirée Jazz - Concert

Centre socio-culturel - Ussel - 20 h 30
Organisé par l'École de Musique Intercommunale
Renseignements : 05 55 72 39 80

Dimanche 17

Concert

Centre socio-culturel - Ussel - 16 h 00
Organisé par la Lyre Usselloise
Renseignements : 05 55 72 59 07

Jeudi 28

Concert piano et accordéon

Eglise Saint Martin - Ussel - 20 h 30
Entrée : 10 € Gratuit pour les - de 15 ans
Renseignements : 06 67 01 30 03

Samedi 30

Concert "La guitare dans tous ses états"

Centre socio-culturel - Ussel - 20 h 00
Entrée Gratuite - Organisé par l'Ecole Intercommunale de Musique de Haute-Corrèze

Juin

Samedi 6 et Dimanche 7

"Rendez-vous aux jardins"

Marché aux plantes
Jardin de la Ganille - Ussel - De 9 h 00 à 19 h 00
Réservations : 05 55 72 37 87

Samedi 13

"Rodomont Tranchemontagne"

Opéra pour enfants
Salle Polyvalente - Ussel - 20 h 30
Entrée libre
Organisé par l'École de Musique Intercommunale
Renseignements : 05 55 72 39 80

Samedi 20 et Dimanche 21

Fête de la musique

Samedi à partir de 19 h - Centre Ancien
Dimanche à partir de 11 h - Marché Place Célestin Lafon - Programme en cours d'élaboration

Fête patronale de Saint Dézéry

Plusieurs manifestations à partir de 14h
Village et Salle Polyvalente - Saint Dézéry
Organisé par le Comité des Fêtes de Saint Dézéry
Tél. 05 55 72 11 92

Jeudi 25

Conférence "A la découverte d'Ussel"

22 rue La Civadière - Ussel - A 20 h 30
Organisée par l'Association Développement Social Ussel Renseignements : 05 55 72 49 79

Si vous désirez faire apparaître une manifestation dans cette rubrique, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 46 54 18

MUSÉE DU PAYS D'USSEL



NUIT DES MUSÉES

16 MAI

Visite commentée, chants, danses,
déambulation parmi les œuvres,
spectacle de contes

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS

14 JUIN

« Toits, tours, clochers...patrimoine en hauteur »

EXPOSITIONS

DU 16 MAI AU 1^{ER} JUIN 2009

« Eau et Patrimoine »
« MAQUISARBRES »

ARTS ET SCIENCES EN LIMOUSIN : Année Darwin-Lamarck

DU 4 JUIN AU 9 JUILLET

« Maîtres de dessin et botanique : passé-présent »
« Darwin-Lamarck : évolution et botanique »

DU 27 JUIN AU 28 JUILLET

« Fleurs d'aujourd'hui »

ATELIERS

14 JUIN

Fabrication de jouets et
d'instruments de musique avec des végétaux

MUSÉE HORS LES MURS

25 JUIN

Conférence « A la découverte du
Musée du pays d'Ussel »

Entrée libre

OUVERTURE
16 MAI AU
27 SEPTEMBRE

Renseignements

05.55.72.40.73 // 05.55.72.54.69 // musee@ussel19.fr

Horaires d'ouverture : Mai - Juin - Septembre de 14h00 à 18h00
Juillet et Août de 14h00 à 19h00

Hôtel Bonnot de Bay, 12 rue Michelet // Imprimerie, 18 rue Michelet
Maison Moncourier Beaugard, 4 rue de la Montagne // Chapelle des Pénitents, rue Pasteur

